

MAINTENANCE DES MATÉRIELS OPTION MATÉRIELS D'ESPACES VERTS

RNCP29638- ENREGISTRÉ LE : 01.01.24
CERTIFICATEUR : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Formation par Apprentissage et formation continue



OBJECTIFS

Le·la titulaire du CAP MM MEV prépare et organise ses interventions sur les matériels d'espaces verts. Il·elle assure leur maintenance, répare, règle et intervient sur les équipements. Il·elle doit aussi assurer l'accueil et le conseil technique auprès de la clientèle et des utilisateurs.

MÉTIERS

Réparateur·trice d'engins de motoculture
Ouvrier·e de maintenance
Ouvrier·e de réparation de matériel de travaux paysagers.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Bac Pro Agent de Maintenance et de Matériel option Matériels d'Espaces Verts
- Bac Pro maintenance des systèmes mécaniques automatisés
- Brevet Professionnel Conduite de Machines Agricoles
- Bac Pro Agroéquipement
- CAPa Jardinier paysagiste

%

Taux réussite 2025 : 100 %
Taux d'insertion professionnelle à 6 mois 2024 : 0 %
Taux d'insertion dans le métier visé 2024 : 0 %
Taux poursuite d'études 2024 : 50 %
Taux satisfaction des apprenants 2025 : 97 %
Taux d'interruption en cours de formation 2025 : 9 %
Taux de rupture de contrat d'apprentissage 2025 : 24 %

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>



Aucun frais pédagogique
Formation en alternance
Partenariat sur le territoire
Individualisation du parcours
100% en présentiel

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite conformément à la réglementation en vigueur



Se former en
Maintenance des Matériels



Le CFAA & le CFPPA de Tarn et Garonne bénéficient pour certaines de ses actions, de financements émanant du conseil Régional Occitanie.



05.63.04.20.83



cfppa.moissac@educagri.fr



Instagram : @campusterreetvie82



Facebook : Campus Terre et vie 82



Linkedin : Campus Terre et Vie 82



<https://epl82.educagri.fr/>

SALAIRE DE L'APPRENTISSAGE – MINIMUM LÉGAL 2026

SMIC brut mensuel au 01/01/2026

(Base légale : 151,67 heures mensuelles – 35 heures hebdomadaires)

⚠ Grille indicative, montants variables selon les conventions collectives.

Âge de l'apprenti	1ère année		2ème année		3ème année	
Moins de 18 ans	27%	492,00 €	39%	711,00 €	55%	1 003,00 €
18 ans à 20 ans	43%	784,00 €	51%	930,00 €	67%	1 221,00 €
21 ans à 25 ans	53%	966,00 €	61%	1 112,00 €	78%	1 422,00 €
Plus de 26 ans	100%	1 823 €	100%	1 823 €	100%	1 823 €

⚠ Remarques importantes

- Montants indicatifs, minimum légal.
- Rémunération possible plus élevée selon convention collective ou accords d'entreprise.
- L'employeur doit vérifier le montant applicable selon l'âge, l'année du contrat et la convention collective.

Calculez le salaire de l'alternant et les aides liées au contrat :



Infos pratiques

	Apprentissage	Formation continue
Lieu de formation	Site de Montauban 1915 Route de Bordeaux 82000 Montauban	
Modalités de recrutement	Entretien de motivation avec le centre de formation	• Avoir un dossier de financement accepté (CPF, CPF de transition, OPCO...) • Entretien de motivation avec le centre de formation
Durée et rythme de la formation	Formation sur 2 ans : Septembre 2026 à juin 2028 • 840 heures en centre de formation <i>24 semaines</i> • 2450 heures de formation pratique en entreprise <i>70 semaines + 10 semaines de congés payés</i>	Formation sur 2 ans : Novembre 2026 à mai 2026 • 600 heures en centre de formation <i>17 semaines</i> • 280 heures de formation pratique en entreprise <i>8 semaines de stage</i>
Modalités d'évaluation et obtention du diplôme	Examen terminal	Examen terminal
Prérequis	• Avoir entre 16 et 29 ans révolus (sans limite d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap, 15 ans accepté si l'année de 3ème est validée) • Signature d'un contrat d'apprentissage	• Avoir 18 ans minimum

Prix de la formation

- **Apprentissage** : Coût de la formation pris en charge par les OPCO pour les entreprises du secteur privé (pour les employeurs publics, nous contacter).
- **Formation continue** : Coût de l'heure de formation allant de 7,00 à 15,00 € de l'heure selon modalité de mise en œuvre.



APPRENTISSAGE

ENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

EP1- Réception d'un matériel
en dysfonctionnement 118 H

EP2- Réalisation d'une intervention
sur un matériel/ Chef d'œuvre 264 H

EP3- Intervention en milieu
professionnel 61 H

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Français/ Histoire
géographie/ Enseignement
moral et civique 112 H

Mathématique, sciences
physiques et chimiques 96 H

Secourisme 16 H
EPS 48 H

Anglais 46 H
PSE 72 H
TRE 7 H

FORMATION CONTINUE

ENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

EP1- Réception d'un matériel
en dysfonctionnement 150 H

EP2- Réalisation d'une intervention
sur un matériel 155 H

EP3- Intervention en milieu
professionnel 54 H

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Français/ Histoire
géographie/ Enseignement
moral et civique 44 H

Mathématique, sciences
physiques et chimiques 102 H

Secourisme 16 H

Anglais 10 H
Conduite 35 H
PSE 22 H
TRE 12 H



Modalité pédagogique : Alternance de cours théoriques, de travaux pratiques et de mises en situation.

Modalité d'adaptation possible du parcours : En fonction du parcours de l'apprenant·e, possibilité d'adapter la durée de la formation/validation des acquis ou modularisation.

Renseignements et inscription

Référent·e administratif

05 63 21 23 87

cfa.tarn-et-garonne@educagri.fr